Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 46 (1966)

Heft: 4: Bilan de l'Europe

Vorwort: Avant-propos

Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A VANT-PROPOS

Au moment où la Grande-Bretagne cherche le chemin qui pourrait la conduire au sein de la Communauté Économique Européenne (C.E.E.) et où la « négociation Kennedy », s'amorce, la Revue Économique Franco-Suisse est heureuse de pouvoir soumettre à ses lecteurs un « dossier » sur l'œuvre de l'unification européenne. Certes, les Europes, comme le constate M. René Sédillot dans les pages qui suivent, ce n'est pas ce qui manque à notre siècle : nous en avons de toutes sortes, de toutes dimensions et pour tous les goûts...

Mais ce qui nous préoccupe en premier lieu, c'est l'avenir économique de l'Europe Occidentale, divisée actuellement en deux blocs, celui des Six et celui des Sept. Depuis leur création, aussi bien la C.E.E. que l'Association Européenne de Libre-Échange (A.E.L.E.) ont suivi des voies séparées, mais malgré tout convergentes, qui ont abouti à la disparition presque complète des barrières douanières à l'intérieur de chaque bloc.

La C.E.E. a pu, comme le fait ressortir le Professeur Max Peyrard, brûler les étapes. L'union douanière, prévue d'abord pour le 1^{et} janvier 1970, sera consommée le 1^{et} juillet 1968. L'union économique a fait également de sérieux progrès, bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour instaurer, dans le cadre des Six, une politique économique commune. Par contre, l'espoir des promoteurs du « Marché commun » que l'unification commerciale et économique devrait conduire pour ainsi dire automatiquement à l'union politique, ne s'est pas réalisé. L'expérience a montré que l'économique ne pousse pas nécessairement vers le politique. Il faut qu'il existe une volonté bien déterminée pour construire une unité politique, et cette volonté a jusqu'ici fait défaut. L'unification politique reste toujours une tâche que l'avenir réserve à l'Europe.

Il ne fait pas de doute que, parmi les réalisations de la C.E.E., l'élaboration d'une politique agricole commune occupe une place de choix. M. Jacques Mayoux, tout en constatant que grâce à la création progressive de la politique agricole commune, quinze millions d'agriculteurs s'éveillent à la conscience européenne, décrit les étapes du chemin, semé d'embûches, qui a conduit vers cette réalisation concrète de la politique économique communautaire et explique le fonctionnement des mécanismes, parfois très compliqués, qui sont ou seront mis en œuvre pour assurer la libre circulation de tous les produits agricoles à l'intérieur du Marché commun.

De son côté, l'A.E.L.E. n'est pas restée inactive. Après six ans d'existence, elle va permettre, comme l'explique M. F.-E. Aschinger, d'aboutir au 1^{er} janvier 1967, c'est-à-dire en avance de dix-huit mois sur la C.E.E., à l'abolition complète des droits de douane entre ses pays membres, tout au moins en ce qui concerne les produits industriels. Mais l'auteur de cet exposé ne nous cache pas que le but principal que l'A.E.L.E. s'était fixé, c'est-à-dire la conclusion d'un arrangement global avec le Marché commun, n'a pas été atteint. Le fameux « pont » entre l'Europe des Six et celle des Sept n'a pas pu être construit.

Les possibilités qui subsistent à cet égard sont étudiées par M. René Sédillot qui estime que les perspectives d'une jonction des Six et des Sept ne sont pas très exaltantes et que l'on doit les considérer comme fort incertaines. Toutefois, les nouvelles initiatives que Londres s'apprête à prendre pour permettre à la Grande-Bretagne d'adhérer à la C.E.E., indiquent que le problème reste posé et que tout espoir n'est pas perdu de voir un jour la naissance d'une Europe économique unifiée.

Dans une large mesure, l'avenir économique de l'Europe se jouera à l'occasion de la « négociation Kennedy » qui doit s'ouvrir dans le cadre du G.A.T.T. M. Paul Fabra expose les problèmes commerciaux qui seront traités au cours de cette négociation et souligne son importance pour la C.E.E. En effet, c'est la première occasion qui est donnée au Marché commun d'acquérir une personnalité internationale, et il n'est pas sans intérêt que cette négociation vise à resserrer les liens commerciaux avec les États-Unis. Peut-être, ajoute notre auteur, faut-il y voir le signe qu'au-delà de toutes les controverses sur l'Europe européenne et l'Europe américaine, l'unification du vieux continent ne se fera pas contre les États-Unis.

La position de la Suisse à l'égard de l'unification européenne est traitée par M. Ernest Schmidt.

Pour compléter ces exposés d'ordre général, nous avons demandé à M. Jean-Maxime Lévêque, qui a successivement rempli de hautes fonctions au Ministère des Finances, au Fonds Monétaire International, à la Banque Européenne d'Investissement et à l'Élysée, de présenter le problème de la monnaie européenne; il énumère les principaux domaines d'activité d'une future organisation monétaire européenne.

Enfin, le Directeur général des Chemins de Fer Suisses, M.O. Wichser, a bien voulu nous dire comment il voit l'évolution des transports en Europe.

Ainsi se trouvent exposés les principaux aspects de cette œuvre hardie et pourtant essentielle de la construction d'une Europe unie. Cette œuvre traverse actuellement une période de transition. Aux réalisations concrètes s'opposent des défaillances et des difficultés accrues. En enregistrant les faits, la Chambre de Commerce Suisse en France, fidèle à sa vocation, ne peut qu'exprimer le souhait ardent que ces défaillances soient surmontées et ces difficultés vaincues afin que l'Europe se réalise en trouvant son unité.

Chambre de Commerce Suisse en France.